

DELIBERATION N°2025/17

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11

SEANCE DU MERCREDI 7 MAI 2025

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint, M. Thierry CAUSSE, M. Nicolas CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Mathieu LAFON, M. Thierry ZANARDO, M. Julien AMALRIC, Mme Catherine AURIOL, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Laura GANSEMAN, conseillère municipale à M. Christophe MAURIES, Premier adjoint, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint à M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint.

Absentes : Mmes Héléne VA et Sabine GORSSE, conseillères municipales.

Date de la convocation : 30/04/2025

Date d'affichage : 30/04/2025

Madame Marie-Florence FARAL est nommée **secrétaire de séance**.

OBJET : Classement de la voie « Impasse des Vignes » dans le domaine communal (parcelle ZE 215).

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le chemin situé au niveau de « l'impasse des vignes », cadastré section ZE N° 215 dessert des maisons d'habitations et est ouvert à la circulation. M. le Maire propose de le passer du domaine privé au domaine public en prolongement du chemin existant.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le dossier et après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- Décide du classement du chemin cadastré section ZE 215 dans le domaine public communal,
- Autorise M. le Maire à se rapprocher du cadastre afin de le dénuméroter,
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce classement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
José NUNES



La secrétaire de séance,
Marie-Florence FARAL

